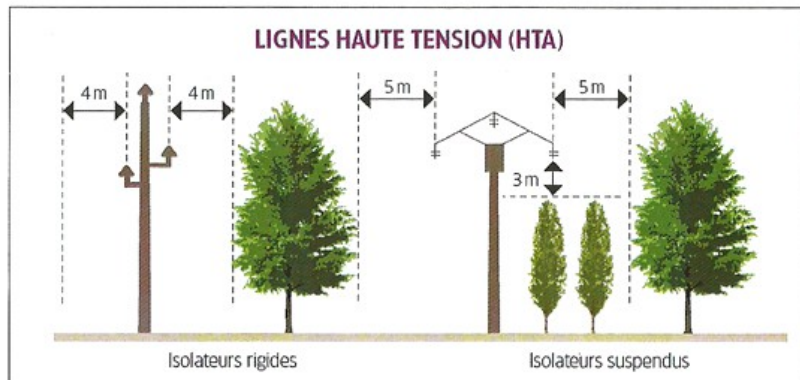
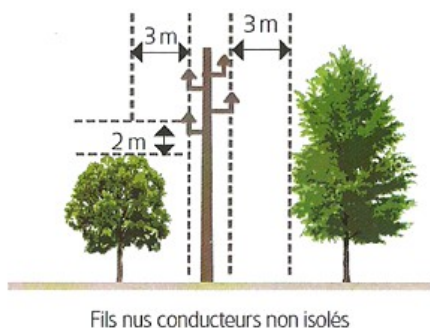


DISTANCES DE SÉCURITÉ MINIMALES À OBTENIR APRÈS ÉLAGAGE

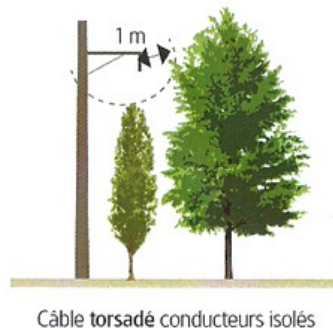
Attention : Les distances varient suivant le type de lignes.



LIGNES BASSE TENSION (BT)



LIGNES HAUTE TENSION (HTA) ET BASSE TENSION (BT)



En cas de doute sur ces distances de sécurité, n'hésitez pas à nous contacter.

LES GESTES INDISPENSABLES POUR MA SÉCURITÉ

Il est formellement interdit de :

- ✓ S'approcher ou approcher un objet à moins de trois mètres d'une ligne.
- ✓ Toucher les fils, même s'ils sont tombés à terre.
- ✓ Commencer l'élagage avant d'avoir reçu la réponse d'ERDF suite à votre déclaration de travaux.

Si vous repérez une situation dangereuse, contactez immédiatement le :
09 726 750 + n° du département (2 chiffres)*

*Prix d'un appel local depuis un poste fixe



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

| et l'électricité vient à vous

L'ÉLAGAGE

en toute sécurité



Informations destinées aux propriétaires
 d'arbres proches des lignes électriques



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

| et l'électricité vient à vous